



Note/Memorandum

Conseil des gouverneurs du CRDI

Le 19 février 2015

Dominique Charron, directrice intérimaire, Agriculture et environnement
Stephen J. McGurk, vice-président intérimaire, Programmes et partenariats
Réponse de la direction aux examens externes des programmes
Écosystèmes et santé humaine et Changements climatiques et eau, du
domaine Agriculture et environnement

Objet : Aux fins de discussion

La présente note expose la réponse de la direction aux examens externes de deux programmes du domaine Agriculture et environnement approuvés en mars 2010 : Écosystèmes et santé humaine et Changements climatiques et eau.

De façon générale, la direction est satisfaite de la conduite et des conclusions de ces deux examens externes, et en a tiré des leçons importantes. Tout comme celles des autres examens externes du Centre, les conclusions de ces examens sont un facteur important (mais pas le seul) des décisions qui seront prises au sujet de l'élaboration de futurs programmes. Les recommandations découlant de ces examens ont été intégrées dans le Plan de mise en oeuvre du domaine de programme Agriculture et environnement pour 2015-2020.

La direction est également satisfaite des résultats obtenus grâce aux programmes. La réussite des programmes est notable compte tenu du contexte, c'est-à-dire les changements apportés à l'effectif ainsi que la diminution des budgets et des ressources (dans le cadre du plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement du Canada). Les résultats positifs des deux programmes mettent en lumière les points forts du modèle de fonctionnement du CRDI ainsi que la créativité et la capacité d'adaptation de son personnel. Il s'agit de facteurs déterminants pour le Centre, qui permettent de bien harmoniser ces deux programmes avec la vision et les objectifs établis dans le nouveau plan stratégique du CRDI.

Question 1 : Dans quelle mesure le programme est-il parvenu à exécuter son descriptif?

La direction est d'accord avec la conclusion voulant que les deux programmes comprennent des stratégies de programmation rigoureuses et appropriées.

Nous sommes d'accord avec la conclusion indiquant que le programme Changements climatiques et eau a fait preuve d'une grande flexibilité en absorbant l'investissement de

37,5 millions de dollars dans l'initiative de financement accéléré. La direction est également satisfaite de constater que les stratégies de développement du champ de recherche du programme Écosystèmes et santé humaine ont donné des résultats prometteurs.

Les deux examens externes ont permis de relever les améliorations à apporter à l'apprentissage des programmes à partir du rendement des projets. La direction convient de cette conclusion, qui avait également été tirée d'examens précédents. Afin d'atteindre un bon équilibre entre l'apprentissage et les autres responsabilités, la direction s'engage à établir et à mettre en oeuvre, au cours de l'année, des stratégies précises afin d'améliorer l'apprentissage des programmes à partir des projets.

Question 2 : Dans l'ensemble, la qualité des travaux de recherche soutenus par les programmes était-elle acceptable?

La direction est d'accord avec la conclusion voulant que la qualité des travaux de recherche soutenus par les deux programmes varie de bonne à très bonne. De plus, la qualité a eu tendance à augmenter au cours des dernières années.

La direction reconnaît qu'en raison de la méthodologie utilisée, les examens n'ont porté que sur d'anciens projets déjà terminés. On n'a donc pas étudié les mesures récentes prises par les programmes pour améliorer la qualité des travaux. La direction reconnaît toutefois qu'il y a encore des améliorations à apporter quant à la qualité des recherches, et que la proportion de projets qui ne mènent pas à une publication dans une revue scientifique à comité de lecture devrait être considérablement inférieure au résultat de 53 % indiqué dans l'examen du programme Écosystèmes et santé humaine. Les données sur le programme indiquent que le nombre de projets publiés dans une revue scientifique à comité de lecture est à la hausse : il est passé de seulement 2 en 2011 à 13 en 2014 (générant plus de 30 articles). Une analyse semblable n'a pas été possible en ce qui a trait au programme Changements climatiques et eau.

Les données sexospécifiques sont limitées dans les deux programmes, et les projets du programme Changements climatiques et eau étaient les moins aptes à aborder les conséquences négatives des résultats de recherche. La direction indique que des stratégies ont déjà été mises en oeuvre dans le cadre des deux programmes afin d'améliorer la qualité des propositions. Elle continuera à surveiller cet aspect. La direction a remarqué qu'une attention particulière avait été accordée à l'éthique de recherche dans les projets récemment approuvés, et ce, parallèlement aux efforts de renforcement des capacités du Comité consultatif sur l'éthique de la recherche du Centre. La direction s'engage à ce que les documents sur les approbations en matière d'éthique soient plus uniformes pour tous les projets, par exemple en utilisant les jalons établis dans les accords de subvention afin d'évaluer la conformité des bénéficiaires. La direction s'engage également à mettre davantage l'accent sur la prise en compte des sexospécificités dans la programmation, notamment en tirant profit des forces du programme Agriculture et sécurité alimentaire ainsi que celles des autres programmes du

Centre, et en veillant à ce que les sexospécificités soient explicitement incluses dans les résultats et les paramètres de tous les programmes proposés dans le cadre du nouveau Plan de mise en œuvre du domaine de programme Agriculture et environnement pour 2015-2020.

Question 3 : Dans quelle mesure les résultats des programmes sont-ils pertinents et importants?

La direction est d'accord avec la conclusion voulant que les deux programmes sont très pertinents.

La direction est aussi d'accord avec la conclusion selon laquelle le personnel du programme Changements climatiques et eau a amélioré les processus multi-intervenants afin de mieux gérer les ressources en eau, a établi des méthodes innovatrices de recherche sur l'adaptation et d'évaluation économique, et a répertorié plus d'une centaine de stratégies d'adaptation. Des documents incomplets ont empêché les examinateurs d'évaluer adéquatement l'importance. Étant donné que bon nombre de projets mis sur pied dans le cadre du descriptif étaient à mi-parcours au moment de l'examen externe, les données probantes sur les avantages considérables et les répercussions sur les bénéficiaires prévus de la recherche étaient insuffisantes. En interviewant les bénéficiaires, les examinateurs ont constaté que plusieurs projets avaient bel et bien une incidence, mais que les progrès réalisés n'avaient pas été correctement consignés. La direction s'engage à améliorer la collecte de données, auprès des bénéficiaires, sur les indicateurs d'incidence positive afin que celles-ci soient intégrées aux rapports de programme sur les indicateurs de changement positif à grande échelle.

La direction est satisfaite de la conclusion voulant que le programme Écosystèmes et santé humaine démontre un avancement considérable quant à la constitution du champ de l'écosanté, qui est le domaine d'incidence clé du programme. Comme prévu, la réussite est inégale et proportionnelle aux capacités sous-jacentes : les résultats relatifs à la constitution du champ de l'écosanté sont très positifs en Amérique latine et au Canada, et ceux de l'Asie et de l'Afrique sont relativement satisfaisants. Le programme progresse bien quant au transfert de la responsabilité du champ aux organisations des pays du Sud, mais la direction accepte la conclusion voulant qu'il reste du travail à faire quant aux conditions liées aux institutions, à la prise en charge et à la capacité, ainsi qu'à l'engagement des autres bailleurs de fonds nécessaires pour que le champ soit indépendant et autosuffisant. Selon le Plan de mise en œuvre du domaine de programme Agriculture et environnement pour 2015-2020, le programme Alimentation, environnement et santé fournirait le soutien stratégique et assurerait la continuité des principaux éléments de la programmation du champ de l'écosanté. La direction convient du fait que l'efficacité des efforts de renforcement des capacités (42 cours donnés dans 17 établissements d'enseignement, et 9 programmes d'études supérieures) devrait être évaluée séparément, et elle s'engage à demander une évaluation indépendante au cours de la prochaine année.

La direction est d'accord avec la conclusion indiquant que 30 % des projets sur l'écosanté ont une incidence considérable sur les politiques et la pratique, particulièrement dans le secteur des maladies infectieuses émergentes et réurgentes ainsi que de l'agriculture et la santé (les thèmes prioritaires du programme). À l'avenir, la direction veillera à ce que les réussites soient diffusées par l'intermédiaire des communications sur les programmes et du site Web.

Question 4 : Quelles sont les grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI?

La direction convient du concept de trajectoire d'innovation et du fait que les résultats sont souvent atteints seulement après plusieurs cycles de financement de la recherche dans un contexte externe favorable, des facteurs qui sont généralement indépendants de la volonté du Centre ou des chercheurs. La direction souligne également que les méthodes et l'approche relatives à l'écosanté sont toujours appropriées pour bon nombre des programmes du CRDI, notamment les programmes du domaine Agriculture et environnement proposés pour 2015-2020.

La direction est d'accord avec la conclusion tirée de l'examen du programme Écosystèmes et santé humaine, à savoir la reconnaissance inadéquate de la contribution du CRDI à la constitution du champ, partiellement en raison d'une stratégie délibérée visant à transférer la responsabilité du CRDI à des chefs de file du Sud. Cela dit, l'ouvrage *Ecohealth Research in Practice*, publié en 2012, est l'un des livres les plus cités du CRDI et, par conséquent, la contribution du Centre est de plus en plus reconnue. Néanmoins, la direction convient que les bénéficiaires doivent souligner le soutien du CRDI dans leurs publications. Les pratiques des bénéficiaires de subvention et la supervision exercée par la direction se sont améliorées au cours des dernières années, et les nouvelles approches adoptées par le Centre pour assumer les coûts de la publication en libre accès fourniront d'autres mesures de contrôle de la reconnaissance de la contribution du CRDI dans des ouvrages écrits.